

Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2015 à 20h

Exercice du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015

1 Personnes et sections présentes

Monsieur le Maire-adjoint : Pascal Hervier
Madame le Maire-adjointe : Christine Lerat
Monsieur François Méchin : Expert-comptable
Monsieur Daniel Lecluze : Responsable des Sports

Les sections

1 Aviron	Cyril Saunier
2 Boxe	Julie Thibault
3 Cyclo	Claude Noirot
4 Escalade	Mathieu Jardin
5 Escrime	Françoise Leclerc
6 Football	Arthur Decombe
7 Fitness	Jean-François Chalot
8 GRS	Christine Roumilhac
9 Gym Plurielle	Jean-Claude Schaudel
10 Handball	Jean-Claude Levern
11 Judo	Kevin Pellerin et Antoine Bienne
12 Musculation	Boualem Bendahmane
13 Randonnée	.Bernard Tournier
14 Tai chi Chuan	Jean-Claude Miremont
15 Tennis	Pierre Henri Duquesne
16 Tennis de table	André Génieux
17 Yoga	Maurice Martin
18 et administration	Françoise Leclerc,

soit :

18 sections représentées

et 3 absentes excusés: Badminton, Karaté, Pétanque

1 Liminaire

Le Président Jean-Claude Levern remercie les autorités de la mairie d'être présentes ainsi que l'ensemble des Présidents et leurs représentants d'être venus à cette assemblée et remercie la municipalité et ses services pour les efforts faits tant financièrement que techniquement.

Il demande ensuite à Monsieur Hervier de nous expliquer la situation actuelle

2 Intervention Pascal Hervier (maire adjoint responsable des finances)

Pascal Hervier explique les contraintes de budget que la mairie est obligée d'imposer aux associations suite à l'alourdissement, au basculement des charges de l'Etat et à la réduction de ses dotations.

En tant que responsable financier, il est bien conscient de cette situation et son équipe recherche toutes les possibilités d'économies possibles pour peu pénaliser les associations auxquelles un budget de 650.000,00 € est actuellement consacré.

De même, rappelle-t-il la mairie se doit d'investir et de moderniser sa gestion. Elle le fait dans le réseau informatique et la communication.

En ce qui concerne le gymnase, la mairie est bien consciente de la situation et espère dans le nouveau plan de regroupement des communes, pouvoir présenter un dossier le concernant

Monsieur Hervier termine en remerciant l'ensemble des bénévoles du temps qu'ils consacrent à l'association, aux difficultés de gestion qu'ils peuvent rencontrer et aux efforts qu'ils déploient.

3 Mot du Président Jean-Claude Levern

Il précise que le quorum étant atteint, l'assemblée peut bien avoir lieu

4 Rapport moral du Président

Le président demande s'il y a des remarques sur le CR d'assemblée de 2014.
Aucune n'est faite, celui-ci est donc validé

Le président remercie toutes les sections qui ont acceptées une réduction de leur subvention suite à la diminution de la subvention municipale. La section gymnastique plurielle vient de voter au court de son assemblée générale le transfert de 5 000€ à la section Administration.

Il précise que dans l'évolution des sections: le Président de l'Aïkido se retirant, cette section ne trouvant de successeur est fermée définitivement.
Nous avons le plaisir de créer une nouvelle section pour la pratique de la pétanque qui dès le début de son activité a organisé un concours le samedi de la fête des fleurs de Louveciennes. Quatre sections ont changé de responsable ou de trésorier: l'Escalade, le Football, la Gym plurielle et le Tai chi chan.

Concernant la présentation des dossiers CNDS nous avons perçu 5.500,00 € pour cinq sections concernées.

Manifestations à venir :

S'agissant de la fête des fleurs, il informe qu'à l'image des autres années, seule la section handball créera et animera celle-ci en créant un char.

Pour la fête de l'ASL, à la question posée sur le maintien de celle-ci, les avis divergent. Finalement, Boualem aidé de Antoine, Christine et Clément proposent de se réunir pour étudier une possibilité de mener celle-ci à bien et à bon compte.

Mutuelle

Françoise Leclerc rappelle qu'à compter du 1er janvier 2016, l'obligation est pour tous les employeurs de vérifier que leurs salariés bénéficient d'une mutuelle.

Un nouveau dossier va être adressé à chaque section, précisant le coût et la couverture de la mutuelle envisagée. Celle-ci couvrira le minimum obligatoire, les intéressés pouvant adhérer là, à des options complémentaires.

Pour mémoire, elle sera en charge de l'ASL pour 50% et du salarié pour également 50 % pour l'ensemble des contrats CDI et CDD et non les animateurs réglés ponctuellement en CEA. Chaque section devra fournir dès mi-décembre une situation et les justificatifs, précisant pour chacune de celle-ci la position de chaque salarié avec document, à l'appui pour les non-adhérents à la mutuelle de l'ASL.

Pour info les coûts vont être de 24 à 33 €, ce qui représentera pour l'association une dépense de près de 5865,00 € annuels et pour les adhérents de 12,22 à 16,50 € mensuels

La question posée par Jean-Claude Miremont est « qu'en est-il alors pour les CEA, sachant qu'ils font également partie des salariés employés par certaines sections, telles le Tai chi chuan, la gym »?

Ici est soulevée une question de fond. Si les contrats ponctuels réglés en CEA ne dépendent pas de l'ASL comme salariés, « qui est alors juridiquement leur employeur, le Président de la section ou..... »? Cette question n'a pas été tranchée et est restée sans réponse au niveau du bureau Y aurait-il un vide juridique sur cette question d'ordre plus général au sein des règles de gestion des salariés de l'ASL ?

Concernant la section gym, nous allons vérifier auprès de notre fédération cet aspect de la législation et de nos statuts, l'ASL se devant d'en faire tout autant, répond Georges Sueur.

Françoise Leclerc et Jean-Claude LEVERN précise que les CEA ne sont pas concernés en raison de leur statut particulier.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité

5 Rapport financier

Françoise Leclerc présente son rapport établi avec l'aide de François Méchin et rappelle qu'elle a précédemment adressé par informatique un état des comptes à chaque section, ce qui permet à tous d'avoir un éclairage sur la situation financière de l'ASL

Voici le rapport lu en séance par Françoise :

L'Association sportive de Louveciennes connaît pour la deuxième année consécutive un exercice fortement déficitaire, puisque le déficit 2014/15 atteint 53 323 euros soit près de 10% du total des recettes. Cependant malgré ces deux exercices déficitaires la situation financière globale de l'ASL reste correcte, ses réserves, constituées presque exclusivement de sa trésorerie, représentant encore au 31/08/2015 après imputation des déficits de l'exercice un montant de 213 794 euros correspondant à l'équivalent de 4,3 mois des dépenses 2014/15 (soit une diminution de 20% par rapport à la situation à la clôture de l'exercice précédent).

L'organisation interne et le fonctionnement de l'ASL n'ont pas connu au cours de l'exercice de changements notables.

Conformément aux statuts de l'ASL et des sections, chacune des 21 sections qui constituent au 31/08/2015 l'ASL jouit d'une pleine autonomie au niveau de son organisation administrative, de ses procédures de contrôle interne et de ses procédures de gestion.

Les informations financières fournies par les sections à l'ASL pour l'élaboration des états financiers de l'ASL ne font l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité.

Les problèmes juridiques et comptables de rattachement de la section aviron à l'ASL n'ont toujours pas été traités ; cette section est en réalité rattachée au Rowing Club de Port Marly, sans lien formel avec l'ASL.

Par ailleurs la section AÏKIDO n'a pas repris ses activités en 2015/16.

La section Tennis représente 26 % des adhérents (564 sur un total de 2 189 adhérents au titre de l'exercice 2014/15) et la section Gym plurielle 23 % (512 adhérents)

Etat des recettes et dépenses

Le déficit constaté sur la période de 53 322,90 € (à comparer à un déficit de 19 365,41 euros au titre de l'exercice précédent) s'explique partiellement par les faits suivants :

- Importants travaux de rénovation des terrains et du matériel entrepris par la section Tennis : 22 117 euros en 2014/15, 33 573 euros en 2013/14. Ces investissements sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont eu lieu, alors que leur utilisation s'exercera sur plusieurs années (principe de la tenue d'une comptabilité de trésorerie). La subvention de la ville de 25 000 € en 2014/15, et de 30 000,00 € en 2013/14 reçue par le TENNIS est destinée à couvrir non seulement une partie des frais de fonctionnement mais également l'entretien des bulles et des courts de tennis.
- La diminution de la subvention de la Ville qui est passée de 109 500 € sur la période 2013/14 à 100 000 euros sur la période 2014/15 (baisse de 20% de la subvention entre les années civiles 2015 et 2014).

Les recettes de l'ASL toutes sections confondues et subventions incluses, s'élèvent au titre de la période à 545 439,54 euros à comparer à 553 280,12 euros au cours de l'exercice 2013/14, soit une diminution globale de 1,37 %.

Par ailleurs les dépenses de fonctionnement ont sensiblement augmenté.

Les dépenses des frais liés au personnel (salaires, cotisations sociales et impôts, indemnités et divers) qui constituent 70,7% du total des charges ont ainsi augmenté de 5,50 % ; cela s'explique par plusieurs événements :

- Le Foot a un emploi aidé, en partie compensé par une subvention d'état (10 111,50 de salaire et 9 809,28 de subvention de l'Etat).
- Augmentation des frais de personnel significative (+122%) pour la section Musculation ; au cours des exercices précédent le moniteur Daniel LECLUZE n'était en effet pas rémunéré sur la totalité des heures effectuées, une partie de ces heures correspondant à du bénévolat.
- Egalement augmentation des frais de personnel pour la section Escrime.

BUDGET 2015/2016

Vous trouverez ci-joint le récapitulatif du budget réalisé à partir des états fournis par les sections

Les charges budgétées ont augmenté de 7,5 % par rapport à la saison dernière, les produits n'ayant augmenté que de 5,55%.

Il est à noter que 2 sections auront des difficultés pour équilibrer leurs comptes cette saison :

La MUSCULATION – charges importantes dues à une augmentation sensible des horaires et des jours de fonctionnement, y compris pendant les congés – donc salaires du professeur plus important, alors que le nombre d'adhérents n'a pas augmenté en conséquence.... A suivre de près.

L'ESCRIME – La section a intégré dans son effectif des tireurs de très bon niveau – cela à un coût. – Action reconduite pour cette saison, là aussi à suivre de près.

Il y aura sans doute besoin pour ces deux sections d'une participation importante de l'ASL, par diminution de ses réserves, puisque aucune augmentation de la subvention ville ne peut être envisagée.

Nous demandons à chaque section de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer elle-même leur propre équilibre financier afin de ne pas mettre l'ASL en danger.

De là quelques remarques. Il s'avère que près des 2/3 des sections sont déficitaires dans la balance recettes-dépenses de cet exercice 2014-15 et que cette situation ne peut perdurer au risque de menacer l'existence de certaines sections.

Le déficit de cette année se monte à 53.322,60 € et s'il devait au fil des prochaines années se reproduire, les fonds propres et réserves globales, toutes confondues de l'ASL et de ses sections, fondraient et seraient consommés dans les 4 prochaines années, laissant notre association l'ASL en situation difficile.

A la question posée par le Président de section Bernard Tournier pour savoir comment sont attribuées et ventilées les subventions, Jean-Claude Levern répond que cela est défini en conseil d'administration de l'ASL composé de 5 personnes, en fonction du bilan des sections.

L'accord est donné sur le rapport financier de l'exercice 2014-15 présenté par Françoise Leclerc avec ses réserves et recommandations sur la nécessité de réduire les dépenses sur ce nouvel exercice.

6 Activités des sections

A ce sujet en liminaire, Jean-Claude Levern rappelle à toutes les sections que l'acceptation des statuts les engage à communiquer au conseil d'administration, les comptes rendus des réunions statutaires, des assemblées générales et des réunions de bureau ainsi que leur vécu et leurs perspectives.

Aïkido

Fermeture de cette section, le solde de leur finance réintégré à l'ASL

Aviron

Y participent 15 personnes qui participent à différents championnats dont ceux des championnats de France. Sont indépendants sur le plan budget.

Boxe

47 licenciés (37 hommes et 10 femmes), 3 cours hebdomadaires

Cyclotourisme

21 adhérents dont 12 licences. Sorties courantes entre 50 et 110 km ainsi qu'une grande sortie à Dreux et ses environs.

Escrime

Après une saison précédente 2013-14 de transition, l'effectif est resté stable.

Quelques résultats mais peu de participation des adhérents. et de résultats.
Manque de motivation. Perspectives futures de développement préoccupantes. A noter toutefois 1 médaille d'argent aux championnats du monde par équipe

G R Danse :

L'effectif qui avait chuté de 100 à 82, lors du précédent exercice est en hausse cette année et passe à 90 adhérents.

Sur cet exercice, les comptes ont été redressés et sont excédentaires financièrement en dépit de la réduction de 20 % de la subvention de la mairie Le spectacle de fin d'année préparé par Caroline Deniel a eu comme les précédentes fois un grand succès et de là amène des nouveaux adhérents dont le nombre vient de passer à 120 avec plus de 26 inscrites extérieures.

Le problème nouveau est la saturation du gymnase qui freine le développement de la section. La Présidente, très active dynamise sa section par ses nombreux contacts et le site WEB qu'elle vient de créer.

Judo

Comprend 49 licenciés. Adhésions en baisse Ont participé aux championnats des Yvelines.

Football

Changement de bureau

Présentation de la nouvelle organisation en association avec Marly

Un accord est conclu avec le district

Composition actuelle:192 personnes dont 77 enfants.

Grimpe

Renouvellement complet du bureau en juin.

Augmentation du nombre de jeunes inscrits, l'effectif passant de 24 à 51 membres

Sorties extérieures pour la pratique de l'escalade

Demande et obtention d'un nouveau créneau horaire

Gym plurielle

Formation d'un nouveau bureau avec 5 nouveaux membres. Le Président Georges Sueur a remis sa démission après 15 ans de service dans cette fonction. Jean-Claude Schaudel lui succède, élu par le bureau.

Effectif en légère baisse, 456 en octobre. Actuellement 8 professeurs dans des disciplines très différentes allant de la gym tonique au stretching en passant par la Zumba

Handball

Développement de la section 2014-15 avec 126 licenciés, formation de 8 équipes.

Participation en finale de coupe des Yvelines.

Organisation d'un stage de perfectionnement des jeunes.

L'équipe première est montée en pré-région

Karaté

51 adhérents (12 femmes et 39 hommes)

Pétanque

Création d'une nouvelle section pour la pratique de la pétanque qui remplacera la boule lyonnaise et sera présidée par Sébastien Campe.

Randonnées

Développement de la section avec création de nouvelles activités avec 105 adhérents: marches nordiques, sorties, marches culturelles dans Paris, création circuits divers, sortie rando 8km, sortie rando-grand-huit, sortie W.E 3 jours

Tennis

564 membres

Tennis de table

25 adhérents y participent en loisirs.

Tai Chi Chuan

Jean-Claude dirige cette section depuis 10 ans et parallèlement a lancé la marche nordique qu'il développe au sein de la section randonnée.

Yoga

Effectif en progression, plus de 44 adhérents, conséquence de la possibilité qui leur est donnée de suivre plusieurs cours par semaine. Grand intérêt des adhérents mais difficulté des cours de la mauvaise isolation récurrente de la salle.

Organisation d'une journée Yoga au printemps

L'ensemble des sections remercie la mairie pour la mise à disposition des lieux sportifs et les soins qu'elle consacre pour leur bon entretien.

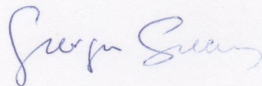
7 Clôture

L'ensemble des sections remercie la mairie pour la mise à disposition des lieux sportifs et les soins qu'elle consacre pour leur bon entretien.

7 Clôture

L'ensemble des points, objets de cette assemblée, ayant été vus, le Président Jean-Claude Levern propose de clore la séance et de terminer celle-ci par le pot amical et coutumier en vous remerciant tous de nouveau pour l'esprit qui vous anime dans le bénévolat, votre disponibilité et votre engagement au sein de l'ASL.

Le Secrétaire
Georges SUEUR



Le président
Jean-Claude LEVERN

